

Communiqué de presse UMR DICE



Un Pacte mondial pour l'environnement : pour quoi faire ?

Un **nouveau traité mondial pour l'environnement** visant à consolider les développements juridiques récents, contribuer à la formation d'un consensus mondial sur la responsabilité des Etats, protéger le droit de l'homme à l'environnement et engager le public dans des démarches participatives : telle est l'idée de Laurent Fabius, aujourd'hui Président du Conseil constitutionnel de la République française et ancien ministre des affaires étrangères, après la réussite de la COP 21.

Sous la houlette de Me **Yann Aguila**, conseiller d'Etat, avocat au barreau de Paris, ce projet est animé par la Commission Environnement du Club des Juristes, regroupant de grands experts français en droit de l'environnement (académiques, magistrats et avocats) et constituant **le comité opérationnel du projet**. La Commission Environnement est responsable des aspects organisationnels, du travail de réception et d'analyse des contributions, jusqu'à la rédaction du texte final. Elle s'appuie sur un **réseau d'experts internationaux**, qui comporte d'éminentes personnalités dans le domaine du droit de l'environnement, représentant la diversité des cultures et des traditions juridiques des cinq continents.

L'objectif visé par le groupe est la rédaction d'un texte bref et consensuel de codification, consolidation et précision des principes existants dans la Déclaration de Rio. Il est intéressant en particulier de mieux comprendre la dynamique de circulation des principes contenus dans la Déclaration de Rio depuis 1992. Ces principes ont été appliqués dans les Etats à des degrés différents : ils ont fait l'objet de **formulations** variables selon les législateurs et **d'interprétations** diverses selon les juridictions. Il est nécessaire de conduire un travail approfondi en vue, d'une part, d'identifier les principes qui font effectivement aujourd'hui l'objet de consensus au niveau mondial et, d'autre part, d'en préciser la portée. C'est pourquoi il sera indispensable de bénéficier des suggestions et analyses du réseau d'experts internationaux quant à la mise en œuvre des principes du droit de l'environnement dans les cinq continents. Le but est d'arriver à un texte enrichi des diverses contributions et capable de prendre en compte la diversité des visions des différents acteurs.

Ce projet sera débattu à l'occasion d'une **journée d'études** organisée par l'UMR DICE « Droits International, Comparé et Européen » (CNRS, AMU, Université de Toulon,

Université de Pau), en présence de **Yann Aguila** et de plusieurs membres de la Commission environnement du Club des juristes.

Lors de cette journée de travail, les membres de la Commission environnement du Club des juristes confronteront leurs premiers résultats et orientations aux points de vue des équipes d'internationalistes, européenistes et constitutionnalistes de l'UMR de DICE. Il s'agit de conduire ensemble une réflexion stratégique sur la priorisation des principes et dispositions à inclure dans le projet de Pacte, les formulations à retenir ou au contraire éviter, etc. Deux autres consultations sont organisées en avril et juin 2017, à Paris, afin d'aboutir à un projet de Pacte solide qui serait soumis à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre.

Participants de DICE :

- **Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires, CERIC, UMR DICE** : Estelle Brosset, Professeure AMU ; Romain Le Bœuf, Professeur AMU ; Sandrine Maljean-Dubois, Directrice de recherche au CNRS, Directrice de DICE ; Vanessa Richard, Chargée de recherche au CNRS ; Nathalie Rubio, Professeure AMU ; Eve Truilhe-Marengo, Chargée de recherche au CNRS

- **Institut Louis Favoreu/Groupe d'Études et de Recherches Comparées sur la Justice Constitutionnelle, ILF-GERJC** : Natasa Colodorovschi, chercheur; Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Directrice de recherche au CNRS ; Xavier Magnon, Professeur AMU ; Priscilla Monge, Maitre de conférences AMU ; Ariane Vidal-Naquet, Professeure AMU

- **Institut d'Études Ibériques et Ibérico-Américaines** : Hubert Alcaraz, Maitre de conférences Université de Pau

- **Centre de droit et Politique Comparés Jean-Claude Escarras** : Sylvie Schmitt, Maitre de conférences Université de Toulon ; Caterina Severino, Maitre de conférences Université de Toulon

Contact presse : **Martine Perron**, Ingénieur d'Études CNRS, CERIC-UMR DICE (martine.perron@univ-amu.fr, 04 86 91 42 51).